
Le picard et le flamand occidental, entre patrimoine et pratique ?

Nicolas Caput*¹

¹Université d'Artois – Université d'Artois : EA2468 – France

Résumé

Cinquième colloque international Langue et Territoire
14-20 juin 2021, Montpellier

Le picard et le flamand occidental, entre patrimoine et pratique ?

L'objectif de cette communication sera d'interroger l'inscription dans la constitution française des langues régionales comme faisant parties du patrimoine national, et d'observer à partir d'entretiens avec des militants en faveur de la langue picarde ou du flamand occidental ce que cette forme de reconnaissance représente pour eux. Cet élément doit permettre d'interroger la notion de patrimoine et celle de patrimonialisation. Ce processus est souvent considéré comme un enjeu de conflit et de pouvoir quant à la définition de ce qui fait ou non partie de l'héritage collectif d'un groupe, et les objets sociaux patrimoniaux peuvent par conséquent être considérés comme issus de rapports de force. Cependant, il semble que l'étude des mouvements militants en faveur des langues régionales pourrait amener un éclairage intéressant. En effet, la patrimonialisation est souvent comprise comme la catégorisation avantageuse d'un objet social (matériel ou immatériel), permettant une forme de protection dans la loi (Gravari-Barbas & Veschambre, 2004). Mais ce processus peut aussi être envisagé comme une "muséification", une relégation des langues régionales à des pratiques passées, qui seraient en dehors de toutes pratiques linguistiques quotidiennes actuelles (Malo, 2011). Cette approche rejoint celle de Jean-Marie Klinkenberg, qui distingue ainsi les politiques *patrimonialisantes* et les politiques *totalisantes*. Les premières suivraient selon lui une logique sectorielle, ne concernant que certains aspects de la vie sociale, alors que les secondes auraient un caractère transversal, une logique globalisante. (Klinkenberg, 2016).

L'objectif principal de cette communication sera donc d'interroger la place du processus de patrimonialisation dans les stratégies de valorisation ou de revitalisation des langues régionales, et plus particulièrement dans la région Hauts-de-France, à partir d'un travail d'enquête qualitatif réalisé auprès de militants. Pour saisir les différents enjeux que revêt ce processus, il conviendra également d'observer la place que prennent les langues régionales dans les politiques actuelles de la région, et ce qu'elles pouvaient représenter dans les deux entités régionales précédentes, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. Le picard et le flamand occidental étant considérés comme des langues transfrontalières, il s'agira également d'interroger les perceptions de celles-ci et leurs intégrations dans des politiques publiques en Belgique.

*Intervenant

Bibliographie

Gravari-Barbas, M. & Veschambre, V., 2004. Patrimoine : derrière l'idée de consensus, les enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits. Dans: *Conflits et territoires. Nouvelle édition [en ligne]*. . Tours: Presses universitaires François-Rabelais.

Klinkenberg, J.-M., 2016. "Grandes langues" et langues minoritaires : deux politiques linguistiques ?. *Lengas [En ligne]*, Juin.

Malo, L., 2011. Les langues régionales dans la constitution française : à nouvelles donnes, nouvelle réponse ?. *Revue française de droit constitutionnel*, pp. 69-98.

Mots-Clés: Langues régionales, Picard, Flamand occidental : Patrimoine, Identité territoriale, région Hauts, de, France